

LE

FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

AVRIL

SOMMAIRE

MONSEIGNEUR PLESSIS, (*Suite.*).....L'abbé Ferland.

QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"
Coin des Rues Sainte-Anne et des Jardins

1863

LES
ANCIENS CANADIENS

PAR

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ.

La direction du "*Foyer Canadien*" offre aujourd'hui un nouvel avantage à ses abonnés. Etant dans l'impossibilité de donner en prime l'ouvrage de M. de Gaspé, vu son étendue, la direction s'est occupée des moyens de le procurer, aux souscripteurs, aux conditions les plus faciles possibles. Après avoir surveillé avec le plus grand soin l'impression de l'ouvrage, qui est de plus de 400 pages, et du même format que "*La Littérature Canadienne*," elle est en mesure de l'offrir aux abonnés pour la modique somme de 75 cents, tandis que le prix du volume, pour ceux qui ne sont pas abonnés au *Foyer*, est de \$1.

Quant au mérite de l'ouvrage, il suffit de dire qu'il est le fruit de plus d'un demi-siècle d'étude. L'auteur, vieillard septuagénaire, né seulement vingt-huit ans après la conquête, a pris pour sujet cette époque, la plus remarquable de notre histoire ; et il a su renfermer dans ce cadre, avec un rare bonheur, toutes les anciennes traditions, les vieilles coutumes, les souvenirs de famille, et une foule de détails intimes qui assurent à cet ouvrage le plus grand succès. Sa place est marquée à côté de l'Histoire de M. Garneau, car si l'une retrace l'existence de la colonie, on peut dire que l'autre est l'histoire de la famille canadienne. L'une nous apprend les événements politiques, tandis que l'autre nous fait pénétrer dans la vie intérieure du peuple. Et ce qui donne un nouvel intérêt au livre de M. de Gaspé, c'est que, sous les apparences d'une fiction, facile d'ailleurs à percer, l'ouvrage est presque entièrement historique.

Nous ne saurions donc trop conseiller à nos lecteurs de se le procurer.

Des exemplaires sont déposés à Montréal, chez MM. FABRE ET GRAVEL, libraires, et à Québec, chez MM. DESBARATS ET DERBISHIRE, coin des rues Sainte-Anne et des Jardins, chez M. T. H. HARDY et M. E. R. FRÉCHETTE, libraires, Haute-Ville.

V

Mort de Monseigneur Briand—M. Plessis prononce son oraison funèbre.

Au mois de juin, de l'an 1794, M. Plessis eut le chagrin de perdre son ancien ami et son protecteur, le vénérable évêque Briand, auquel on donnait le titre de Monseigneur l'ancien, depuis qu'il avait résigné son siège.

Arrivé à Québec, le dix-sept août 1741, en qualité de secrétaire de Mgr. de Pontbriand, M. Briand s'était attaché au Canada, qu'il regardait comme sa seconde patrie, et auquel il avait, pendant cinquante-trois ans, consacré ses talents et son énergie. Par sa loyauté, son désintéressement et sa franchise, il avait acquis l'estime et le respect des gouverneurs anglais qui s'étaient succédé dans la province ; bien souvent il leur avait prouvé par sa fermeté qu'il était capable de défendre les intérêts de la religion et les droits de ses diocésains. "De ma vie je n'ai craint homme," écrivait-il durant sa dernière maladie, à lord Dorchester : "je me reproche même, à présent que je suis aux portes de la mort, de ne pas assez craindre Dieu, mon redoutable juge ; je sais aimer, mais non craindre. Les bontés me rendent faible et mou ; les grossièretés et les duretés me trouvent homme et ferme."

M. Plessis fut chargé de prononcer l'oraison funèbre du vertueux prélat, dont, mieux que tout autre, il

connaissait le mérite, et il sût s'acquitter dignement de cette tâche. A propos des deux sièges qu'avait soutenus Québec dans l'espace de seize ans, il s'étendit assez longuement sur les maux qui affligèrent le pays, pendant plusieurs années avant la conquête ; il montra la providence divine punissant les coupables par les horreurs de la guerre et de la famine, et préservant la colonie des malheurs qui assaillaient alors la France. Je me contenterai de rapporter quelques passages de ce discours remarquable.

“ Les désordres qui régnaient dans cette colonie s'étaient élevés jusqu'au ciel, avaient crié vengeance et provoqué la colère du tout-puissant. Dieu la désola par les horreurs de la guerre ; et, ce qui fut considéré par les âmes justes comme un fléau encore plus terrible, l'église du Canada se trouva veuve et sans chef, par la mort du prélat qui la gouvernait depuis dix-neuf ans. Perspective désolante ! Ah ! que d'amertume elle répandit dans toutes les familles chrétiennes ! chacun plaignait son malheureux sort et s'affligeait de ne pouvoir quitter un pays où le royaume de Dieu allait être détruit pour toujours. Nos conquérants, regardés d'un œil ombrageux et jaloux, n'inspiraient que de l'horreur ; on ne pouvait se persuader que des hommes étrangers à notre sol, à notre langage, à nos lois, à nos usages et à notre culte, fussent jamais capables de rendre au Canada ce qu'il venait de perdre en changeant de maîtres.”

Après avoir loué la libéralité et l'humanité de la nation anglaise, qui venait d'accueillir si généreuse-

ment les ecclésiastiques français chassés de l'ancienne mère-patrie du Canada, par la démagogie et le philosophisme, l'orateur explique les idées du défunt évêque touchant les résultats de la cession du pays à l'Angleterre.

“ Bien éloigné de donner dans ces erreurs, ” continue-t-il, “ Monseigneur Briand vit à peine les armes britanniques placées sur nos portes de ville, qu'il conçut en un instant que Dieu avait transféré à l'Angleterre le domaine de ce pays ; qu'avec le changement de possesseur nos devoirs avaient changé d'objet ; que les liens qui nous avaient jusqu'alors unis à la France étaient rompus ; que nos capitulations, ainsi que le traité de paix de 1763, étaient autant de nœuds qui nous attachaient à la Grande-Bretagne en nous soumettant à son souverain ; il aperçut ce que personne ne soupçonnait, que la religion elle-même pouvait gagner à ce changement de domination. ”

M. Plessis rappelle ensuite les sentiments de profond attachement à la France, qui étaient restés gravés dans les cœurs canadiens ; il applaudit bien sincèrement à ces nobles souvenirs, mais il condamne avec force les aspirations de quelques citoyens qui auraient voulu lever dans la province l'étendard de la rébellion. Enfin après avoir exposé la doctrine de l'église sur l'obéissance due aux autorités constituées, il continue en ces termes à développer la théorie et la pratique de Mgr. Briand, à l'égard du gouvernement établi.

“ Mgr. Briand avait pour maxime qu'il n'y a de

vrais chrétiens, de catholiques sincères, que les sujets soumis à leur souverain légitime. Il avait appris de Jésus Christ qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César ; de saint Paul, que toute âme doit être soumise aux autorités établies.”

“ Lors de l'invasion de 1775, notre illustre prélat connaissait déjà la délicatesse ou plutôt l'illusion d'une partie du peuple . . . Mais il aurait cessé d'être grand, si une telle considération l'avait fait varier dans ses principes ou dérangé dans l'exécution. Sans donc s'inquiéter des suites, il se hâte de prescrire à tous les curés de son diocèse la conduite qu'ils doivent tenir dans cette circonstance délicate. Tous reçoivent ses ordres avec respect et en font part à leurs ouailles. Le prélat prêche d'exemple, en s'enfermant dans la capitale assiégée. Dieu bénit cette résolution ; le peuple, après quelque incertitude, reste enfin dans son devoir ; les citoyens se défendent avec zèle et courage. Au bout de quelques mois un vent favorable dissipe la tempête ; les Assyriens confus se retirent en désordre ; Béthulie est délivrée, la province préservée, et nos temples retentissent de chants de victoire et d'actions de grâces.”

En retraçant ainsi les vertus et les nobles qualités de Mgr. Briand, M. Plessis dépeignait celles qui le distinguaient lui-même. Ferme comme son ami, ainsi que lui, il honorait sincèrement l'autorité légitime, et tenait à la faire honorer ; soumis aux représentants de la loi, dans tout ce qui était de leur ressort, il savait cependant leur opposer une résistance

inébranlable quand ils essayaient d'empiéter sur les droits de l'église. C'était pour lui un devoir, devant lequel il ne reculait point, que de rendre à César ce qui appartient à César ; mais quand les circonstances le demandèrent, il n'oublia jamais les paroles de saint Pierre, qu'il vaut mieux obéir à Dieu que d'obéir aux hommes.



SECONDE PARTIE.

I

M. Plessis nommé coadjuteur de l'évêque de Québec—Lettres du duc de Kent—Société ecclésiastique de Saint-Michel—Expédition des Bulles retardée—Sacre de M. Plessis—Mort de Mgr. Denaut—Installation—M. B. C. Panet.

Depuis plusieurs années monseigneur Hubert sentait ses forces diminuer rapidement ; les fatigues qu'il avait éprouvées dans ses missions lointaines, et dans la visite de son vaste diocèse, avaient gravement altéré sa santé. Il souhaitait ardemment obtenir quelque temps de repos et de tranquillité pour se préparer à la mort ; aussi fut-il soulagé d'un lourd fardeau, lorsque, après avoir reçu du pape une réponse favorable à sa demande, il put se démettre de son siège en faveur de monseigneur Denaut. *

Le premier soin du nouveau titulaire fut de se procurer l'assistance d'un coadjuteur encore jeune, doué de santé et de force, appelé à fournir une longue carrière dans l'exercice des fonctions épiscopales.

Cet homme avait été préparé par la providence. Le quatre septembre, 1797, l'évêque de Québec prenait possession de son siège ; deux jours après, il donna^t

* Monseigneur Hubert donna sa démission le premier septembre, 1797 ; il mourut à l'Hôpital-Général de Québec, le dix-sept octobre suivant, âgé de cinquante-huit ans.

des lettres de grand vicaire au curé de Québec, et annonçait qu'il avait choisi ce digne ecclésiastique pour être son coadjuteur.

Depuis longtemps le clergé et le peuple regardaient M. Plessis comme spécialement destiné à devenir le premier pasteur du diocèse ; aussi dès que la retraite de monseigneur Hubert eût été connue, tous les yeux se tournèrent vers celui qui depuis quatorze ans prenait, comme secrétaire, une large part dans le gouvernement du diocèse. M. Plessis n'avait pas encore trente-cinq ans accomplis, et cependant il possédait déjà la confiance de ses confrères dans le sacerdoce, et jouissait parmi eux d'une grande influence, acquise par ses talents, son savoir et ses vertus.

“ Habile et rompu dans les affaires, possédant toutes les connaissances propres à un évêque, profondément versé dans l'écriture sainte, l'histoire ecclésiastique, les saints Pères, le droit canonique, les différents rites et usages de l'église, il s'était toujours distingué par un grand fonds de piété, de vertu et de zèle. Nul autre ne semblait plus capable de soutenir l'honneur de la religion, et de servir son pays dans le rang de premier pasteur de l'église du Canada.”

Cette appréciation du mérite de M. Plessis, faite trente ans après, reproduit fidèlement le jugement que ses contemporains portaient sur son compte.

Son attachement aux règles de l'église et sa fidélité à les faire observer, avaient souvent contrarié des hommes accoutumés à commander et à ne point rencontrer de refus à leurs demandes. Aussi, le duc de

Kent, qui pendant son séjour au Canada avait appris à connaître le curé de Québec, crut devoir donner des avis à Sir Robert Prescott, gouverneur de la province. Dans une lettre écrite de Halifax, le seize octobre, 1797, le prince exprime ses inquiétudes à ce sujet : " Quant au coadjuteur, M. Plessis," mande-t-il au général, " je crois de mon devoir de vous informer que c'est un homme en qui vous trouverez peut-être qu'il n'est pas prudent de reposer trop de confiance. Je l'ai connu pendant qu'il était secrétaire de l'évêque Hubert ; et l'on savait parfaitement pendant ma résidence au Canada, qu'il gouvernait entièrement l'évêque et le séminaire, et les portait à adopter des opinions incompatibles avec nos idées sur la suprématie du roi dans les affaires ecclésiastiques."

" Je sais," écrivait-il un peu plus tard, " que, pendant que je résidais au Canada, feu l'évêque Hubert se refusa fortement à remettre au gouvernement une liste des nominations à faire aux cures, et comme on croyait ce prélat entièrement guidé par le coadjuteur actuel, ce refus était regardé par les plus zélés sujets de sa majesté dans le pays, comme une des nombreuses raisons pour lesquelles M. Plessis était dans une position douteuse, sous le rapport de la loyauté envers la Grande-Bretagne."

Le duc de Kent souhaitait faire tomber le choix sur un vieux curé, incapable de remplir les devoirs d'un évêque. En apprenant l'intention du prince, M. Plessis, qui avait d'abord refusé la mitre, comprit

que pour le bien de l'église du Canada, il devait accepter les offres de monseigneur Denaut. Le secrétaire du gouverneur, M. Ryland alors ami du curé de Québec, aplanit les voies, et le général Prescott agréa l'homme que l'opinion publique désignait comme le plus digne de l'épiscopat. Le vingt septembre, 1797, monseigneur Denaut informait le cardinal Gerdil de son heureux succès : " La providence a eu soin de l'église du Canada : j'ai obtenu pour coadjuteur, un sujet versé dans les affaires ecclésiastiques, connaissant bien le diocèse, et possédant la confiance de la plus saine partie du clergé et l'estime des peuples."

Convaincu que M. Ryland avait rendu un véritable service à la religion catholique, en éloignant de la dignité épiscopale un sujet incapable, M. Plessis adressa de sincères remerciements au secrétaire, qui se prévalut plus tard de cet acte de courtoisie.

Quoiqu'il n'occupât encore que le second rang dans le diocèse, le coadjuteur élu ne tarda pas à donner des preuves de son esprit d'organisation et de sa sollicitude pour améliorer le sort d'une partie bien estimable du clergé diocésain. Il conçut vers cette époque le projet de former une société pour procurer des secours aux prêtres infirmes, qui, après avoir vécu dans de pauvres missions, se trouvaient quelquefois privés du nécessaire et abandonnés à la charité de personnes étrangères.

Désireux de fournir à ses confrères les moyens de s'assister les uns les autres dans leurs malheurs, il

jeta sur le papier les bases d'une société de secours mutuel, et muni de ce plan soigneusement préparé, il invita huit de ses confrères à se réunir avec lui chez son bon ami M. DeGuise, curé de Saint-Michel. M. Plessis, ayant été nommé président de l'assemblée, développa les avantages de son projet et eut la satisfaction de le voir adopté par ses confrères. Il peut donc à bon droit être regardé comme le fondateur de la société ecclésiastique de Saint-Michel, "dont le principal objet est de mettre les associés en état de se secourir les uns les autres, en cas d'infirmité, de maladie, de vieillesse ou d'invalidité." *

Cette caisse de retraite pour les prêtres infirmes fut établie le cinq juin, 1799; elle fut si sagement organisée par son fondateur et ses amis, qu'elle s'est maintenue florissante jusqu'à ce jour, et a rempli à la satisfaction générale des associés les objets pour lesquelles elle était instituée.

Cependant, la supplique de Mgr. Denaut resta longtemps sans réponse; et il ne faut pas s'en étonner, car, dans ces temps de bouleversements et de troubles, les rapports des églises particulières avec le chef de l'église universelle avaient été interrompus, et continuèrent de l'être pendant plusieurs années. Le dix février, 1798, sur un ordre du directoire, le général Berthier entra dans Rome avec son armée, et s'empara du château Saint-Ange, au nom de la république française. Le vingt du même mois, Pie VI fut forcé de quitter le Vatican, et conduit à Florence

* Règles de la société ecclésiastique de Saint-Michel, article premier.

sous la garde d'un détachement de cavalerie; traîné de prison en prison, le saint Père alla mourir à Vienne sur le Rhône, au mois d'août, 1799.

Pendant la captivité de son souverain légitime, Rome était livrée aux désordres causés par l'anarchie; de sorte que les cardinaux durent se réunir à Vénise pour choisir un successeur au vénérable pontife. Le cardinal Chiaramonte fut déclaré élu le quatorze mars, 1800, et par respect pour la mémoire de son prédécesseur prit le nom de Pie VII. Le nouveau pape s'empessa de régler les affaires qui s'étaient accumulées pendant l'emprisonnement de Pie VI; mais elles se trouvèrent si nombreuses, que les bulles par lesquelles M. Plessis était nommé évêque de Canathe et coadjuteur de Québec ne furent expédiées que le vingt-six avril, 1800.

Vers ce temps, les évêques étaient bien rares dans l'Amérique du Nord; les plus voisins du Canada étaient Mgr. O'Donnell, vicaire apostolique de Terre-Neuve, et Mgr. Carroll, évêque de Baltimore. Comme aucun des deux ne pouvait facilement se rendre à Québec, surtout pendant l'hiver, Mgr. Denaut, pour sacrer son coadjuteur, dut se faire assister par deux prêtres, messieurs Pouget, curé de Berthier, et Bertrand, curé de la Rivière-du-Loup. Cette cérémonie eut lieu dans la cathédrale, le vingt-cinq janvier, 1801, en présence des personnages les plus distingués de la province, ainsi que nous l'apprend un témoin oculaire. "L'intéressant spectacle," dit-il, "que celui de sa consécration où nous le vîmes, le front couvert du

bandeau sacré et décoré des insignes de l'épiscopat par les mains du pontife consécrateur, où nous pûmes le contempler dans toute la pompe du souverain sacerdoce. La présence du représentant de son roi, de tant de personnages recommandables par leur rang, n'était-elle pas comme un présage de la faveur qu'il sût depuis constamment mériter de toutes les classes de la société."

Après son sacre, Mgr. Plessis continua à remplir les fonctions de curé ; toutefois, pour alléger le fardeau de l'évêque titulaire qui était retourné à sa paroisse de Longueuil, il partageait avec lui les détails de l'administration diocésaine, et dirigeait spécialement les affaires du district de Québec.

La mort inopinée de Mgr. Denaut, arrivée le dix-sept janvier, 1806, fit monter l'évêque de Canathe sur le siège épiscopal de Québec, plus tôt qu'il ne l'aurait désiré ; cependant il prit les rênes du gouvernement ecclésiastique, d'une main ferme et assurée, et en homme accoutumé depuis longtemps à exercer l'autorité. A la suite de son inauguration, il présenta comme son futur coadjuteur, le curé de la Rivière-Ouelle, M. Bernard Claude Panet, et annonça qu'il espérait obtenir du saint Père la confirmation de ce choix. Homme extrêmement respectable sous tous les rapports, M. Panet parut à beaucoup de personnes, un peu trop avancé en âge pour la coadjutorerie ; il avait en effet dix ans de plus que son évêque, à qui il avait enseigné la philosophie au petit séminaire de Québec. Mgr. Plessis, dont les

vues s'étendaient fort loin, raisonnait différemment. Dans le cours ordinaire des choses, il était probable que sa force et sa santé se soutiendraient encore bien des années, et qu'il vivrait au moins aussi longtemps que monsieur Panet. Il pourrait ainsi de longue main former pour l'épiscopat quelque membre du jeune clergé, lequel à la mort des deux anciens évêques serait prêt à les remplacer, et en état de maintenir les traditions établies. La providence en disposa autrement; car l'élève qu'il prépara pour être son successeur, M. Pierre Flavien Turgeon, ne monta sur le siège épiscopal de Québec, que vingt-cinq ans après la mort de son vénérable ami.



II

Mandement d'entrée—Projet de diviser le diocèse de Québec—M. Alexandre MacDonell—Incendie et rétablissement du couvent des Ursulines aux Trois-Rivières—M. Burke, curé de Halifax, essaie d'y établir un collège catholique—Collège de Nicolet.

Dans son mandement d'entrée, l'évêque de Québec développa, comme devant lui servir de règle de conduite, le texte du grand apôtre : " J'emploierai volontiers tout ce que je puis et je m'emploierai moi-même au-delà de mes forces, pour votre bien et surtout pour le salut de vos âmes. " Pendant tout le cours de son épiscopat, il travailla sans relâche à prouver qu'il

avait véritablement adopté la devise de Saint Paul et qu'il la voulait mettre en pratique.

Il connaissait d'avance que de nombreuses difficultés l'attendaient dans sa carrière, s'il remplissait ses devoirs d'évêque ; et il les voulait remplir dans toute la sincérité de son cœur. A un de ses grands vicaires qui lui souhaitait bonheur et paix, il répondait : " La reconnaissance ne me permet pas d'être indifférent aux vœux que vous voulez bien former pour mon bonheur. Reste à savoir quel est le bonheur d'un évêque, sinon un ministère bien crucifié, bien contrarié, qui puisse le purifier ici bas et le rendre digne de la gloire éternelle." *

D'un coup-d'œil sûr et rapide il reconnut tous les besoins de son immense diocèse, et entreprit d'y pourvoir au plus tôt. Une de ses premières pensées fut d'obtenir la division de son diocèse en plusieurs parties. En annonçant la mort de Mgr. Denaut au cardinal de Piétro, préfet de la propagande, il exprimait déjà ses désirs à ce sujet ; il espérait qu'un jour la cour de Rome pourrait s'entendre avec celle de Saint-James pour l'érection d'une métropole et de quelques évêchés dans l'Amérique Britannique ; pour le présent il souhaitait que le saint siège donnât à l'évêque de Québec trois coadjuteurs, dont un résiderait à Montréal, un dans le Haut-Canada et le troisième dans la Nouvelle-Ecosse.

Cette division avait déjà été proposée en 1789 par Mgr. Hubert, qui en écrivit alors au cardinal Antonelli ;

* Lettre à Mr. Coneyroy.

mais la mesure avait dû être remise à une époque plus favorable, et en 1807, elle paraissait d'une exécution assez facile. Mgr. Panet désirait se fixer à Montréal ; d'un autre côté, on entrevoyait la possibilité d'établir un évêché dans le Haut-Canada, et ainsi deux parties du projet se trouvaient près d'être réalisées.

“ Je m'occupe maintenant, ” écrivait Mgr. Plessis en 1807, “ d'une chose assez difficile : c'est de faire agréer au gouvernement l'établissement d'un évêque catholique dans le Haut-Canada. Si la chose prend une bonne tournure, j'aurai l'honneur de recommander au saint siège, le sujet qui me semble le mieux calculé pour cette place, et que j'ai déjà mis au nombre de mes grands vicaires. ” *

Ce grand vicaire, qui résidait depuis trois ans dans le Haut-Canada, était M. Alexandre MacDonell, vertueux missionnaire, homme d'un caractère courageux et entreprenant. Il jouissait auprès du gouvernement d'Angleterre, d'une excellente réputation qu'il s'était acquise en Irlande, où, en qualité d'aumônier, il avait suivi durant plusieurs années un régiment de montagnards écossais. †

* Lettre à M. Boiret, procureur général des missions étrangères à Rome.

† Une première bande de montagnards écossais était arrivée au Canada, à la suite d'un prêtre irlandais, nommé McKenna. M. Montgolfier en parlait dans ces termes en 1776 : “ Ce missionnaire a été chargé d'accompagner une nouvelle colonie d'écossais, d'environ trois cents personnes, qui vont, dit-on, s'établir en Canada, dans l'espérance d'une plus grande facilité pour professer la religion catholique. Cette colonie est déjà arrivée à Orange. Ils prétendent se fixer tous ensemble dans un même endroit avec leur missionnaire, qui seul peut entendre leur langue. Je lui ai donné les pouvoirs ordinaires pour les exercer en faveur de sa paroisse ambulante. ” — Plusieurs années après, M. Alexandre MacDonell rejoignit cette première troupe, avec une partie de ses montagnards qui avaient été licenciés : tous ensemble fondèrent les établissements de Glengarry.

L'évêque de Québec aurait bien désiré conclure cette affaire aussi promptement que possible, et il aurait préféré la traiter en personne ; mais la guerre qui continuait entre l'empire Français et la Grande-Bretagne, ne permettait pas aux sujets de celle-ci de traverser la France, sans s'exposer à être arrêtés et internés ; dans de telles circonstances monseigneur Plessis ne pouvait entreprendre le voyage de Rome. Les moyens de correspondre avec le saint siège étaient aussi devenus fort difficiles ; car le plus souvent les lettres expédiées de Québec à la Propagande s'arrêtaient à Liverpool et à Londres, et devaient passer par Lisbonne et Cadix, avant d'être finalement acheminées vers leur destination. On se croyait alors heureux quand une réponse à ces lettres arrivait au bout d'un an. Il devenait donc impossible de traiter par écrit une question fort compliquée, tant qu'il existerait de pareils obstacles au transport des dépêches. Survint ensuite la guerre américaine, avec ses conséquences et ses dangers pour les voyageurs canadiens. Tous ces embarras eurent pour effet de retarder, jusqu'après le rétablissement de la paix, les négociations entamées au sujet de la création de nouveaux diocèses.

En attendant que cette grande question pût se régler à l'avantage de la religion, Mgr. Plessis continuait les œuvres commencées par son prédécesseur, et en entreprenait de nouvelles pour offrir à toutes ses ouailles les bienfaits d'une éducation chrétienne. A peine quelques mois s'étaient-ils écoulés, depuis qu'il avait pris possession de son siège, que la providence

lui fournit l'occasion de témoigner sa charité et son zèle pour le rétablissement d'une institution bien précieuse.

Monseigneur de Saint-Vallier avait bâti, aux Trois-Rivières, un couvent qui renfermait des écoles et un hôpital, tenus par des Ursulines. Cette maison, réduite en cendres environ cinquante ans après sa fondation, fut rétablie par la générosité du clergé et des fidèles du diocèse. Le deux octobre 1806, un second incendie éclata, et, en quelques heures, détruisit le monastère, l'église et l'hôpital. A la nouvelle de ce malheur, Mgr. Plessis s'empessa de pourvoir aux premières nécessités des bonnes religieuses et de leur procurer une retraite pendant que leur maison se rétablirait.

Pour leur faire comprendre tout l'intérêt qu'il leur portait et les consoler dans leur affliction, il leur adressa une lettre digne d'un évêque des premiers siècles de l'église.

“ Nous avons appris,” leur écrit-il, “ qu'un cruel incendie a réduit en cendres votre église et votre monastère, et consumé, en peu d'heures, l'ouvrage de bien des années. Nous n'entreprendrons pas de vous exprimer la première impression que cette nouvelle a produite en nous ; elle a été aussi douloureuse qu'on peut la supposer dans un cœur qui vous est sincèrement affectionné en J.-C., et qui prend le plus vif intérêt à tout ce qui vous concerne. Nous nous sommes représenté votre troupe errante à l'entrée de la nuit, désolée, ne sachant que devenir, sans vivres,

sans demeure, sans vêtements, sans ressources.....

A ces affligeantes réflexions en ont succédé de moins pénibles, et que sans doute vous avez eu le loisir de faire avant nous : c'est, premièrement, que l'incendie qui vous a délogées de votre monastère est un accident temporel, que vous ne pouviez ni prévoir ni empêcher, et qui, quelque fâcheux qu'il semble aux yeux de la nature, l'est cependant moins aux yeux de la foi que ne serait un seul péché que vous auriez commis. Secondement, dans cet événement nous apercevons la main bienfaisante du Très-Haut, qui a voulu éprouver ses servantes..... Nous croyons enfin que Dieu, en vous affligeant, a voulu faire voir que sa providence est inépuisable, et donner le moyen aux fidèles de ce diocèse d'exercer envers vous une charité à laquelle il ne manquait qu'une occasion pour se manifester."

Les Ursulines de Québec ouvrirent leur couvent aux religieuses des Trois-Rivières. Seize de celles-ci profitèrent de l'invitation, tandis que d'autres restaient pour surveiller la reconstruction de leur couvent. Par son exemple, par ses exhortations et par ses mandements adressés à toutes les paroisses du diocèse, Mgr. Plessis procura des secours abondants qui aidèrent au rétablissement du monastère et de l'hôpital.

Toutes les institutions qui avaient pour but la gloire de Dieu et le bien du prochain, étaient assurées de trouver dans l'évêque de Québec un ami et un protecteur ; il s'intéressait surtout aux œuvres desti-

nées à fournir l'instruction des jeunes gens et à les former à la vertu ; n'étant encore que coadjuteur, il avait donné des preuves de ses dispositions à cet égard. Dans une partie éloignée de son diocèse, M. Burke, grand vicaire et curé de Halifax, essayait depuis plusieurs années, d'établir un collège pour y préparer quelques étudiants à l'état ecclésiastique. Après avoir recueilli, parmi les catholiques, la somme nécessaire pour couvrir les premiers frais de l'entreprise, il fut soudain arrêté dans ses démarches par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, qui lui enjoignit de ne pas passer outre. L'ordre fut retiré au bout de trois ans ; alors on recommença les travaux avec une ardeur nouvelle, et les édifices furent bientôt préparés pour la réception des élèves ; mais il fallait obtenir des professeurs. En 1805, M. Burke s'adressa aux jésuites retirés en Russie ; par l'entremise du Père Strickland, établi à Londres, il réussit à obtenir du P. Brzozowski, la promesse que deux Pères de la compagnie lui seraient envoyés, dès que les difficultés suscitées par le gouvernement anglais auraient été aplanies. Mgr. Plessis favorisait de tout son pouvoir les démarches de M. Burke, d'abord à cause du bien que les jésuites auraient procuré dans cette partie de son diocèse, puis dans l'espérance de pouvoir, après un premier succès, obtenir l'entrée de quelques autres religieux dans les missions du Haut-Canada.

Ce projet manqua, parce que le gouvernement anglais refusait d'admettre des jésuites dans les provinces britanniques de l'Amérique, et ensuite parce

que la Propagande ne leur voulait permettre de passer dans le diocèse de Québec qu'en qualité de prêtres séculiers.

L'évêque et son grand vicaire se proposèrent alors d'employer comme professeurs, des prêtres séculiers qu'on espérait trouver en Angleterre ; au commencement de l'année 1808, Mgr. Plessis en écrivait à M. DeBouvens, son procureur à Londres.*

“ Quant à l'école catholique à établir dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse, il y a des précautions à prendre. Le gouvernement de cette province, aussi bien que celui du Bas-Canada, a moins de libéralité que le gouvernement général de l'empire britannique. On ne peut donc se flatter d'y établir des professeurs catholiques qu'autant qu'ils seraient avoués, ou du moins tolérés, par les ministres de sa majesté, et munis de passeports. Or la chose n'est pas fort aisée à obtenir d'un ministère ennemi, comme vous le savez, de notre religion, en haine de laquelle il a été appelé à l'administration des affaires.”

On voit que l'évêque de Québec, s'il avait peu de confiance dans la libéralité du ministère anglais, en avait moins encore dans les dispositions des gouverneurs du Canada et de la Nouvelle-Ecosse. M. Burke ne put obtenir la permission de faire venir, pour son collège, quelques prêtres français qui avaient appris l'anglais à Londres. Dès lors il dut laisser reposer son projet, attendre des temps meilleurs et employer

* M. Bourret, prêtre sulpicien qui avait été pendant plusieurs années agent des évêques de Québec à Londres, mourut le 23 octobre, 1807, et fut remplacé par M. DeBouvens.

une partie de ses fonds à faire instruire, au séminaire de Québec, plusieurs des jeunes gens qu'il avait eu l'intention de placer au collège de Halifax.

Monseigneur Plessis, qui avait pris une si grande part aux tentatives faites par son grand vicaire pour l'établissement d'un collège dans la Nouvelle-Ecosse, n'était pas homme à négliger des institutions du même genre au centre du pays. Deux maisons d'éducation instruisaient depuis longtemps la jeunesse du pays ; c'étaient le petit séminaire de Québec et le collège de Montréal. Le second de ces établissements avait vu augmenter le nombre de ses professeurs par l'arrivée de quelques prêtres, forcés de quitter la France durant le règne de la terreur et appelés à Montréal par messieurs de Saint-Sulpice.

Une troisième institution du même genre venait de s'ouvrir à Nicolet, dans le voisinage des Trois-Rivières. Elle était encore bien humble, bien peu connue, et avait besoin d'un protecteur ; elle le trouva ; la main bienfaisante du digne prélat la tira des embarras dans lesquels elle était plongée, et l'assit sur des fondements solides.

En octobre 1805, monseigneur Denaut avait érigé en petit séminaire une école élémentaire fondée à Nicolet, par M. Louis Marie Brassard, curé du lieu. *

* La famille Brassard est une des plus anciennes du pays. En 1637, Antoine Brassard, né en Normandie, épousait à Québec Françoise Méry. Leurs descendants sont nombreux dans la province. Le sieur Brassard Deschenaux, secrétaire de l'intendant Bigot appartenait à cette famille. Louis Marie Brassard, né à Québec, le 19 décembre, 1726, était fils de sieur Jean Baptiste Brassard, et de dame Marie Françoise Huppé Lagroix. Il fut ordonné prêtre le vingt-un décembre, 1749. Après avoir été vicaire pendant neuf mois à Charlesbourg, il fut nommé curé de Nicolet, le pre-

Placée à mi-distance entre les deux grandes maisons d'éducation, cette nouvelle institution pouvait par la suite rendre quelque service au pays ; aussi monseigneur Plessis crut devoir la favoriser : " Je n'ai rien plus à cœur " écrivait-il en 1807, " que de voir ces différentes maisons préparer les moyens de propager le règne de Dieu dans cette partie du monde, et il est possible que l'école naissante de Nicolet soit, dans les vues impénétrables de la providence, une ressource ménagée pour suppléer un jour aux deux autres, qui étant plus connues et plus importantes sont par là-même plus propres à exciter l'envie des ennemis de la religion."

Dans l'automne de 1806, M. Rimbault fut nommé supérieur de ce collège et en même temps curé de Nicolet. Dès l'année suivante, l'évêque fit ajouter une aile à l'ancienne maison de M. Brassard, et, durant le reste de sa vie, il continua à faire des dépenses considérables pour le soutien de cet établissement, qui sans le secours de son généreux bienfaiteur aurait probablement été condamné à périr.

Le collège de Nicolet devint un objet de prédilection pour monseigneur Plessis, qui semblait en être le premier directeur. Ce fut lui qui rédigea les règlements, qui traça le cours d'études, qui s'occupa le plus sérieusement des intérêts matériels de l'institu-

mier octobre, 1750 ; il était en même temps desservant de la Baie du Febvre, où il fit bâtir une église et un presbytère. Devenu infirme en 1791, il obtint l'aide de M. Alexis Durocher, qui fut nommé curé d'office. M. Brassard mourut le vingt-sept décembre, 1800. Il légua sa maison et sa terre pour une école de paroisse ; le testament se trouvant nul, M. Pierre Brassard céda généreusement tous ses droits à monseigneur Denaut, et voulut que les volontés de son frère fussent exécutées dans leur entier.

tion, et qui de ses propres deniers lui procura plusieurs biens-fonds. Deux fois par mois il écrivait au supérieur et au directeur pour leur donner des avis, leur suggérer des améliorations, et les encourager dans leur pénible travail. Il exigeait que le directeur et l'économé lui rendissent régulièrement un compte détaillé de ce qui se passait dans leurs départements respectifs. Des notes sur le compte des élèves lui étaient fréquemment transmises, de sorte qu'il connaissait les talents et les qualités de chacun des professeurs et des écoliers qui avaient passé quelques années dans le collège, et pouvait d'avance juger s'ils étaient propres, ou non, à l'état ecclésiastique.

Dans la suite, il eut la consolation d'admettre dans son clergé beaucoup d'élèves de cette maison, parmi lesquels quatre ont été honorés de la dignité épiscopale.*

III.

Etat du diocèse de Québec—La suprématie—Premiers gouverneurs anglais, amis des évêques—Sir Robert Shore Milnes—Institution Royale—M. Ryland—Projets contre la liberté du clergé catholique—Lord Castlereagh.

En considérant l'étendue de son diocèse, les difficultés de le visiter, le petit nombre de prêtres mis à sa disposition, Mgr. Plessis sentait bien la grandeur de la tâche qui lui était imposée, mais il avait une entière confiance dans le secours de Dieu. " Examinez la

* Le collège de Nicolet a fourni à l'église du Canada nosseigneurs Provancher, Cooke, Baillargeon et Prince.

carte," écrivait-il en 1806, à son agent de Londres, " et vous concevrez difficilement qu'il soit possible à un seul évêque d'étendre sa sollicitude avec quelque succès depuis le lac Supérieur jusqu'au dehors du golfe Saint Laurent. Cet espace renferme plus de deux cent mille catholiques ; et néanmoins il n'y a que cent quatre-vingts prêtres pour répondre à tous ces besoins.... Ajoutez à cela les difficultés nombreuses qu'attire le mélange des protestants, et la vigilance continuelle qu'il faut avoir pour ne point se compromettre avec un gouvernement qui voit les choses d'après ses principes, et fait de temps en temps quelques nouveaux efforts pour établir ici la suprématie du roi."

Parmi les difficultés que mentionne le prélat dans cette lettre, les plus rudes lui furent suscitées par quelques fonctionnaires publics, qui désiraient asservir l'église catholique à l'autorité royale. Sa conscience ne lui permettait pas de faire la moindre concession sur ce terrain ; aussi il tint ferme et lutta contre eux avec tant de sagesse et de courage qu'il finit par renverser tous leurs projets.

Etendre, sur les catholiques comme sur les protestants, la suprématie du roi en matière de religion, voilà ce que demandaient les conseillers des gouverneurs depuis 1763. Ils sentaient en effet, qu'à côté de l'autorité civile qu'ils exerçaient, existait un pouvoir d'un ordre supérieur, dont ils auraient voulu s'emparer, afin d'être les maîtres au spirituel comme au temporel.

Les évêques avaient rejeté ces insultantes prétentions ; et, comme ils étaient soutenus par le clergé et par le peuple, une lutte violente aurait surgi entre la population catholique et l'administration coloniale, si les gouverneurs n'avaient pas eu la sagesse de réprimer les menées des officiers subalternes. Mgr. Briand s'était attaché à maintenir des rapports de bienveillance avec les gouverneurs, et s'adressait directement à eux pour toutes les affaires, sans jamais y faire intervenir aucun des chefs de bureau.

En 1775, Sir Guy Carleton, déclara publiquement que si la province de Québec avait été conservée à la Grande-Bretagne, on le devait au clergé catholique. Aussi pour en témoigner sa reconnaissance, il laissa l'évêque remplir paisiblement ses fonctions et disposer à son gré de toutes les cures, et ne chercha point à recourir aux instructions royales, qui semblaient n'avoir été préparées que pour détruire la religion catholique.*

Les évêques Hubert, D'Esgly et Denaut marchèrent sur les traces de leur prédécesseur et n'eurent pas à s'en repentir, car les gouverneurs n'essayèrent point de les gêner, et leur permirent d'exercer leurs pouvoirs en liberté. Même après l'arrivée du docteur Mountain, nommé par le roi évêque de l'église anglicane dans la province, nosseigneurs Hubert, Denaut et Plessis prirent toujours le titre d'évêques de Québec, dans leurs mandements aussi bien que dans leurs lettres particulières.

* Lettre de l'évêque de Québec, mai, 1807.

C'était une cause de mauvaise humeur pour l'avocat général Sewell, pour M. Ryland, secrétaire du gouverneur, mais surtout pour l'évêque anglican, qui se croyait titulaire et n'en reconnaissait point d'autre. Quelques fonctionnaires anglais étaient tellement pointilleux sur ce sujet, que plusieurs fois dans des assemblées publiques, ils déclarèrent hautement qu'ils ne connaissaient qu'un évêque de Québec, M. Moun-tain, et qu'ils ne tenaient aucun compte des prétentions d'un certain gentilhomme qui s'attribuait le même titre. Mais ces protestations de cinq ou six individus étaient de peu d'importance, tandis que l'autorité supérieure ne les soutenait point.

Lorsque Mgr. Denaut prit possession de l'évêché en 1797, le général Robert Prescott, gouverneur en chef, le pria de lui remettre chaque année une liste des nominations qui auraient été faites dans les douze derniers mois, afin qu'il pût lui-même en rendre compte au ministère si on l'interrogeait ; il ajoutait que, pour le reste, l'évêque serait parfaitement libre dans ses opérations. Prescott fut rappelé dans l'année 1799, et remplacé par le lieutenant gouverneur Sir Robert Milnes, qui se montra tout dévoué au chef de son église.

Alors commencèrent des tracasseries, qui grandirent de jour en jour, et finirent par menacer la liberté du culte catholique. Le dessein des chefs de la coterie était d'anéantir l'autorité de l'évêque de Québec, de nommer aux cures, et de s'emparer de l'instruction publique.

En 1801, ils réussirent à obtenir du parlement provincial une loi dont ils espéraient se servir pour accaparer l'éducation. Cette loi établissait une corporation désignée sous le nom d'*Institution royale pour l'encouragement de l'instruction publique*, et semblait contenir des dispositions libérales en faveur de toutes les classes de la société. Mais on ne fut pas longtemps sans découvrir qu'un piège avait été habilement tendu. Les membres du bureau de direction nommés par le gouvernement, se trouvèrent être presque tous protestants ; le président de l'institution n'était autre que le *Lord Bishop* lui-même ; de sorte que l'instruction publique, dans une province presque toute catholique, était entre les mains des protestants. Aussi, le clergé du pays s'éleva en masse contre cette corporation, et réussit à l'empêcher de fonctionner au gré des auteurs du projet.

S'adressant à Lord Hobart, chargé des affaires coloniales, le docteur Mountain demandait la permission de résigner sa charge, parce qu'on lui refusait le droit de nommer aux cures.

“ Tandis que le surintendant de l'église romaine, ” écrivait-il, “ prend publiquement le titre d'évêque de Québec, il a lui-même aussi bien que son clergé un soin tout particulier de me refuser ce titre ; il dispose, comme il l'entend, de toutes les cures du diocèse, érige des paroisses, accorde des dispenses de mariage selon son bon plaisir, et exerce librement toutes ces fonctions que lui refusent les instructions royales, et que l'évêque protestant n'a jamais remplies. ”

Dans une lettre portant les initiales de Herman Witsius Ryland, l'écrivain avoue plus franchement sa haine contre la religion catholique, et son dessein de la renverser dans cette province.

“ J'en viens maintenant, ” dit-il, “ au clergé papiste de cette province ; je l'appelle papiste pour le distinguer du clergé de l'église établie, et afin d'exprimer combien je méprise et je hais une religion qui ravale l'esprit humain, et qui entraîne une espèce de malédiction sur les pays où elle prévaut. Voilà mon opinion ; aussi j'ai depuis longtemps posé en principe, qu'il faut miner graduellement l'autorité et l'influence des prêtres catholiques romains, par tous les moyens que la prudence peut suggérer. C'est là le grand, le principal objet qu'un gouverneur doit avoir toujours en vue ; conduisons habilement les choses, et nous aurons réussi avant que dix ans se soient écoulés ”

“ Les instructions de sa majesté défendent à tout individu de prendre la charge des âmes sans avoir obtenu un permis signé de la main du gouverneur ; et si l'on faisait observer ces instructions, la suprématie du roi serait établie, l'autorité du pape abolie, et le pays deviendrait bientôt protestant. ”

“ Nous avons assez longtemps permis à une bande de coquins français (*French rascals*) de nous empêcher d'atteindre notre but ; une démarche prudente et décisive nous aurait bientôt tirés de cette position compromettante. --- Dans tous les cas, je conseillerais aux gouverneurs de la province de profiter des circon-

stances favorables qui se rencontreront, et de ne perdre un pouce que pour gagner une aune.”*

Quoique plus modéré que M. Ryland, l'avocat général Sewell n'était pas plus favorable à la religion catholique. En 1804, il avait à la suite d'un long mémoire sur les biens du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, conclu qu'ils appartenaient au roi d'Angleterre, qui était le légitime héritier des anciens propriétaires. Il conseillait d'accorder une pension viagère aux ecclésiastiques employés dans cette maison, et de destiner les propriétés des sulpiciens à favoriser l'instruction publique, à fonder une université, ou à tout autre objet que le parlement impérial pourrait recommander dans sa sagesse.

En pleine cour de justice, il avait soutenu qu'aux termes de la capitulation de 1760, du traité définitif de 1763 et de l'acte de Québec de 1774, le gouvernement avait seul le droit d'ériger des paroisses ; qu'on devait regarder comme nulles les érections qui avaient eu lieu depuis la conquête du Canada, et qu'il n'existait point d'évêque catholique de Québec.

Ces décisions de l'avocat général, dont les opinions avaient un grand poids auprès des juges, et qui était né-

* Christie, Vol. VI.— lettre de M. Ryland, 23 décembre, 1804. Herman Witsius Ryland, secrétaire civil de plusieurs gouverneurs, greffier du conseil exécutif et conseiller législatif, né en 1760, à Northampton, en Angleterre, d'une famille venue du Hanovre, passa au Canada dans l'année 1793, en qualité de secrétaire civil de Lord Dorchester. Préjugé contre la religion catholique et contre tout ce qui était français, il nourrit toute sa vie le projet d'imposer à l'église catholique le joug de la suprématie du roi d'Angleterre, et d'angliciser les canadiens par des moyens coercitifs. Ceux-ci ne voulaient être anglicisés ni par la douceur ni par la force. Ils résistèrent obstinément et firent échouer les projets du sieur Ryland. Ce qui est surprenant; c'est que cet homme, retiré à Beauport dans ses dernières années, ait vécu en bonne intelligence avec ses voisins canadiens, dont il était estimé. M. Ryland mourut à Beauport le vingt juillet, 1838, à 78 ans.

cessairement consulté par le gouverneur sur toutes les questions de droit, pouvaient causer d'autant plus de mal qu'il semblait animé, non d'un esprit d'hostilité, mais du désir de maintenir les principes de la constitution anglaise.

Sir Robert Milnes, était un homme doux et facile, mais qui aimait peu la religion catholique ; comme il n'avait pas une grande confiance dans ses propres lumières, il paraît s'être laissé guider par quelques conseillers intimes dont il prenait les avis, et surtout par l'évêque anglican auquel il était tout dévoué.

Voilà quelles étaient les dispositions des hommes les plus influents dans le gouvernement provincial, lorsque Mgr. Plessis devint évêque titulaire de Québec.

Par bonheur, Sir Robert Milnes était en Angleterre depuis le mois d'août de l'année précédente ; il y avait été suivi par le docteur Mountain, qui allait porter ses plaintes aux ministres de sa majesté britannique. M. Dunn, ancien marchand de Québec, et premier conseiller exécutif, restait chargé de l'administration de la province pendant l'absence du lieutenant gouverneur. Sans s'arrêter aux représentations de M. Ryland, l'administrateur admit Mgr. Plessis à prêter le serment de fidélité au roi, sous le titre d'évêque catholique de Québec.

Cependant le prélat craignait les démarches du lieutenant gouverneur à Londres, et les intrigues des hauts fonctionnaires au Canada.

Milnes avait offert au prédécesseur de Mgr. Plessis de procurer à l'évêque catholique de Québec une

existence civile, qui lui était contestée dans les tribunaux, où l'on prétendait qu'il n'était point reconnu du gouvernement. Sur les invitations réitérées du lieutenant gouverneur, monseigneur Denaut lui avait remis une requête dans laquelle il demandait au roi de vouloir bien accorder cette existence civile au clergé catholique du Canada, bien décidé toutefois, comme il appert par ses lettres, à ne point accepter cette faveur, si elle était accompagnée de quelque restriction qui aurait gêné le libre exercice de l'autorité épiscopale. Il se défiait de l'intérêt que témoignaient Sir Robert Milnes et ses conseillers intimes pour la cause catholique ; et il n'avait pas tort, car des avis reçus l'année suivante firent craindre que la cour ne se prévalût de cette demande, pour imposer à l'église du Canada des conditions inacceptables.

“ J'appréhende avec raison ” écrivait monseigneur Plessis en 1806, “ que le gouverneur ne prenne de là occasion de se faire autoriser à nommer aux cures, système que les règles de notre religion ne sauraient admettre.... Or, que deviendrait la discipline d'un diocèse et de quel poids y serait l'autorité de l'évêque, s'il était une fois reconnu que ce n'est plus lui, mais la puissance séculière qui dispose des places ecclésiastiques ? Voyez combien il est essentiel d'aller à la source du mal, et de prévenir un état de choses qui plongerait la religion catholique de ce pays, dans une dépendance dont elle ne pourrait jamais se relever. On offre à l'évêque un état et des revenus : *hæc omnia tibi dabo si cadens adoraveris me.....* Le

secret serait d'obtenir que l'évêque catholique de Québec fût reconnu et autorisé, à des conditions compatibles avec les principes de la religion qu'il professe ; car, si l'on veut faire sortir cette religion de ses principes, on en fait un monstre, et la protection qu'on a l'air de lui donner n'est plus qu'une chimère. J'attends de votre zèle pour l'église de Jésus-Christ que, s'il a été projeté quelque chose à cet égard.... vous travaillerez à en détourner l'effet.”*

Malgré la bienveillance de M. Dunn, l'évêque sentait que sa position était fort embarrassée, car le gouvernement de la province devait bientôt passer dans d'autres mains. Sir Robert Milnes reviendrait-il ? s'il ne revenait pas, quel serait son successeur ? pouvait-on attendre un gouverneur plus favorable à la cause des catholiques ? voilà les questions que monseigneur Plessis adressait avec inquiétude à son agent de Londres.

En 1807, il avouait à un ami que toutes les ressources humaines lui faisaient défaut, dans la lutte qu'il avait à soutenir pour la défense de son église. En appeler aux capitulations et aux traités ne lui semblait guères avantageux. “ La capitulation de Montréal ” écrivait-il, “ donne beaucoup de prise à un gouvernement qui serait malintentionné, puisqu'elle nous met à la discrétion du roi, comme vous pouvez le voir.”

* Lettre à M. Bourret, prêtre, agent de l'évêque de Québec à Londres, 4 juillet, 1806—M. Bourret était un des amis de Sir R. Milnes.

LISTE DES NOUVEAUX ABONNES, 28 MARS 1863.

QUÉBEC.			
G W Wicksteed, Ecr Chambre de Lecture, Conseil Législatif H J Chouinard, 14 I Fortier Dr J E Fortier, 10 Léonard Lefebvre, 15 * Le Baron Gaukrée Boilleau, 20 * A Talbot, 48 * Gaspard Lortie, chez Chinic et Méthot Jean Morissette, Mar- chand, 332	Amable Duhamel, coin des rues Visitation et Napoléon L S Pelerin, 4½, rue Durham C B Dupras, 41, rue Sanguinet J B Fortin, 27, rue Bonaventure E F King, Inspecteur des Postes C E Pariseau, 273, rue Notre Dame M Mosses, 32, rue Inspec- teur John Platt, Avocat	<i>Bécancour.</i> Ol Tourigny, Ecr — <i>Nicolet.</i> Adjointeur Lemire, Col — <i>Ste Brigitte.</i> François Lavallée — <i>Saint David, (District Richelieu.)</i> P E Mignault, Ecr, M D — <i>Saint Aimé.</i> Rév P C Lefebvre — <i>Sorel.</i> Rév L C Blanchard — <i>Stanford.</i> M Narcisse Pelletier, Ptre, Curé — <i>Plessisville, (Somerset.)</i> Narcisse Cormier, — <i>Somerset.</i> Pierre Vignot — <i>Ste. Julie de Somerset.</i> J R Rousseau — <i>Arthabaskaville.</i> * P H Suzor, Ptre, Curé — <i>Wotton.</i> * Dr J Forest — <i>Stanstead.</i> A D Limoges, Ptre, Curé — <i>Ely, (Sud.)</i> M Pigeon, Ptre, Curé — <i>Farnham, (Ouest.)</i> J Monplaisir — <i>Acton.</i> L E Marchand C A L McClure — <i>St Hyacinthe.</i> D G Morrison F X Laforce L G Delorimier P E Leclère, Sénior P E Leclère, Junior Trefflé Picard, Institu- teur M Brodeur, Collège Dr W French, fils — <i>St Jean, (Dorchester.)</i> F Perrault E Morelle H E Forbes Ed Lessard Et Guillot J F Mc G DesRivières	Alp Mondou M O David Aug Bissette Theop Arpin Frs Ménard Chs Dozois, Ecr Louis Decelles, Ecr Chs Nolin, Ecr — <i>Iberville.</i> Rév J B A Duhamel D Carreau, Ecr — <i>Henrieville.</i> Jos Leclere — <i>Stottrville.</i> Bénonie Bouchard — <i>Napierville.</i> E Bouchard, Ecr — <i>Acadie.</i> J H Roy, fils — <i>St. Marc.</i> Marc Ducharme — <i>St. Bruno.</i> Jérémi Chagnon — <i>St. Jean Chrysostôme de Chateauguay.</i> Rév L L Pominville Alfred Leriche — <i>Sainte Anne de la Poca- tière.</i> Onésime Carrière, Ecole d'Agriculture Pantaléon Begin, Etud, Collège — <i>Rivière-Ouelle.</i> Louis Frenette — <i>Trois Pistoles.</i> Thomas Pelletier, Mar- chand — <i>Rimouski.</i> J Bte Derome, Archi- tecte et I C — <i>Matane.</i> Oct Gonlet, Instituteur — <i>Grande Rivière, Gaspé.</i> * M Desjardins, Ptre, Curé — <i>(Rivière aux Renards) Gaspé</i> M L'abbé J B Blouin, Ptre, Curé Hospice Dechène — <i>Memramcook, Co. West-Moreland, N. B.</i> Rév F X S Lafrance — <i>Rustico, P. E. Island.</i> Rév Geo A Belcourt <i>Belle Alliance, P. E. Island</i> Rév Sylvain Pery
FAUBOURG ST. JEAN. * Ls Marcotte, 35 Mme Fisher	<i>Sault au Récollet.</i> F Vanier, Ecr, côte St. Michel — <i>Saint Vincent de Paul.</i> Rév M Lamarque, Prison de Réforme N Longtin, Ecl, Collège Thos McCarthy Chs Larose — <i>Chatham, C. E.</i> C A LeFrançois, Cushing, P O — <i>Coteau du Lac.</i> Alfred Beaudet — <i>Rigaud.</i> Napoléon Mongenais — <i>Montebello, C E</i> * J L Taillefer — <i>Ottawa (Cité.)</i> Jos F Laroque, Hôpital Général — <i>Woonsocket, Rhode- Island, U S</i> Ed Normandin, — <i>Point Levi, Ouest.</i> Dr Guay — <i>St. Henri de Levis.</i> Frs Bourget — <i>St. Anselme.</i> Basile Plante, Biblio- thèque Paroissiale — <i>St. Michel de Belle- chasse.</i> * M Michel Bilodeau — <i>Saint George, Beauce.</i> M F Catelier, Ptre, Curé — <i>Lobinière.</i> Oct De la Chevrotière	<i>St. Jean de Somerset.</i> J R Rousseau — <i>Arthabaskaville.</i> * P H Suzor, Ptre, Curé — <i>Wotton.</i> * Dr J Forest — <i>Stanstead.</i> A D Limoges, Ptre, Curé — <i>Ely, (Sud.)</i> M Pigeon, Ptre, Curé — <i>Farnham, (Ouest.)</i> J Monplaisir — <i>Acton.</i> L E Marchand C A L McClure — <i>St Hyacinthe.</i> D G Morrison F X Laforce L G Delorimier P E Leclère, Sénior P E Leclère, Junior Trefflé Picard, Institu- teur M Brodeur, Collège Dr W French, fils — <i>St Jean, (Dorchester.)</i> F Perrault E Morelle H E Forbes Ed Lessard Et Guillot J F Mc G DesRivières	St. Jean Chrysostôme de Chateauguay. Rév L L Pominville Alfred Leriche — <i>Sainte Anne de la Poca- tière.</i> Onésime Carrière, Ecole d'Agriculture Pantaléon Begin, Etud, Collège — <i>Rivière-Ouelle.</i> Louis Frenette — <i>Trois Pistoles.</i> Thomas Pelletier, Mar- chand — <i>Rimouski.</i> J Bte Derome, Archi- tecte et I C — <i>Matane.</i> Oct Gonlet, Instituteur — <i>Grande Rivière, Gaspé.</i> * M Desjardins, Ptre, Curé — <i>(Rivière aux Renards) Gaspé</i> M L'abbé J B Blouin, Ptre, Curé Hospice Dechène — <i>Memramcook, Co. West-Moreland, N. B.</i> Rév F X S Lafrance — <i>Rustico, P. E. Island.</i> Rév Geo A Belcourt <i>Belle Alliance, P. E. Island</i> Rév Sylvain Pery
FAUBOURG ST. ROCH. Henriette Tourangeau, 134 J L Martineau Zephir Drolet, 63	<i>Saint Vincent de Paul.</i> Rév M Lamarque, Prison de Réforme N Longtin, Ecl, Collège Thos McCarthy Chs Larose — <i>Chatham, C. E.</i> C A LeFrançois, Cushing, P O — <i>Coteau du Lac.</i> Alfred Beaudet — <i>Rigaud.</i> Napoléon Mongenais — <i>Montebello, C E</i> * J L Taillefer — <i>Ottawa (Cité.)</i> Jos F Laroque, Hôpital Général — <i>Woonsocket, Rhode- Island, U S</i> Ed Normandin, — <i>Point Levi, Ouest.</i> Dr Guay — <i>St. Henri de Levis.</i> Frs Bourget — <i>St. Anselme.</i> Basile Plante, Biblio- thèque Paroissiale — <i>St. Michel de Belle- chasse.</i> * M Michel Bilodeau — <i>Saint George, Beauce.</i> M F Catelier, Ptre, Curé — <i>Lobinière.</i> Oct De la Chevrotière	<i>St. Jean de Somerset.</i> J R Rousseau — <i>Arthabaskaville.</i> * P H Suzor, Ptre, Curé — <i>Wotton.</i> * Dr J Forest — <i>Stanstead.</i> A D Limoges, Ptre, Curé — <i>Ely, (Sud.)</i> M Pigeon, Ptre, Curé — <i>Farnham, (Ouest.)</i> J Monplaisir — <i>Acton.</i> L E Marchand C A L McClure — <i>St Hyacinthe.</i> D G Morrison F X Laforce L G Delorimier P E Leclère, Sénior P E Leclère, Junior Trefflé Picard, Institu- teur M Brodeur, Collège Dr W French, fils — <i>St Jean, (Dorchester.)</i> F Perrault E Morelle H E Forbes Ed Lessard Et Guillot J F Mc G DesRivières	St. Jean Chrysostôme de Chateauguay. Rév L L Pominville Alfred Leriche — <i>Sainte Anne de la Poca- tière.</i> Onésime Carrière, Ecole d'Agriculture Pantaléon Begin, Etud, Collège — <i>Rivière-Ouelle.</i> Louis Frenette — <i>Trois Pistoles.</i> Thomas Pelletier, Mar- chand — <i>Rimouski.</i> J Bte Derome, Archi- tecte et I C — <i>Matane.</i> Oct Gonlet, Instituteur — <i>Grande Rivière, Gaspé.</i> * M Desjardins, Ptre, Curé — <i>(Rivière aux Renards) Gaspé</i> M L'abbé J B Blouin, Ptre, Curé Hospice Dechène — <i>Memramcook, Co. West-Moreland, N. B.</i> Rév F X S Lafrance — <i>Rustico, P. E. Island.</i> Rév Geo A Belcourt <i>Belle Alliance, P. E. Island</i> Rév Sylvain Pery
M Gosselin, Avocat Rev M Richard Charles Boivin, Etudiam en droit * M Gagnon, Ptre, Curé Aug Bourbeau Delle Kate McDonald François Germain M N Ouscamp, Ptre, Curé Capt Jos Duval	<i>Chatham, C. E.</i> C A LeFrançois, Cushing, P O — <i>Coteau du Lac.</i> Alfred Beaudet — <i>Rigaud.</i> Napoléon Mongenais — <i>Montebello, C E</i> * J L Taillefer — <i>Ottawa (Cité.)</i> Jos F Laroque, Hôpital Général — <i>Woonsocket, Rhode- Island, U S</i> Ed Normandin, — <i>Point Levi, Ouest.</i> Dr Guay — <i>St. Henri de Levis.</i> Frs Bourget — <i>St. Anselme.</i> Basile Plante, Biblio- thèque Paroissiale — <i>St. Michel de Belle- chasse.</i> * M Michel Bilodeau — <i>Saint George, Beauce.</i> M F Catelier, Ptre, Curé — <i>Lobinière.</i> Oct De la Chevrotière	<i>St. Jean de Somerset.</i> J R Rousseau — <i>Arthabaskaville.</i> * P H Suzor, Ptre, Curé — <i>Wotton.</i> * Dr J Forest — <i>Stanstead.</i> A D Limoges, Ptre, Curé — <i>Ely, (Sud.)</i> M Pigeon, Ptre, Curé — <i>Farnham, (Ouest.)</i> J Monplaisir — <i>Acton.</i> L E Marchand C A L McClure — <i>St Hyacinthe.</i> D G Morrison F X Laforce L G Delorimier P E Leclère, Sénior P E Leclère, Junior Trefflé Picard, Institu- teur M Brodeur, Collège Dr W French, fils — <i>St Jean, (Dorchester.)</i> F Perrault E Morelle H E Forbes Ed Lessard Et Guillot J F Mc G DesRivières	St. Jean Chrysostôme de Chateauguay. Rév L L Pominville Alfred Leriche — <i>Sainte Anne de la Poca- tière.</i> Onésime Carrière, Ecole d'Agriculture Pantaléon Begin, Etud, Collège — <i>Rivière-Ouelle.</i> Louis Frenette — <i>Trois Pistoles.</i> Thomas Pelletier, Mar- chand — <i>Rimouski.</i> J Bte Derome, Archi- tecte et I C — <i>Matane.</i> Oct Gonlet, Instituteur — <i>Grande Rivière, Gaspé.</i> * M Desjardins, Ptre, Curé — <i>(Rivière aux Renards) Gaspé</i> M L'abbé J B Blouin, Ptre, Curé Hospice Dechène — <i>Memramcook, Co. West-Moreland, N. B.</i> Rév F X S Lafrance — <i>Rustico, P. E. Island.</i> Rév Geo A Belcourt <i>Belle Alliance, P. E. Island</i> Rév Sylvain Pery
Jules Hardy, Collège St Joseph Louis Arcand, fils	<i>Chatham, C. E.</i> C A LeFrançois, Cushing, P O — <i>Coteau du Lac.</i> Alfred Beaudet — <i>Rigaud.</i> Napoléon Mongenais — <i>Montebello, C E</i> * J L Taillefer — <i>Ottawa (Cité.)</i> Jos F Laroque, Hôpital Général — <i>Woonsocket, Rhode- Island, U S</i> Ed Normandin, — <i>Point Levi, Ouest.</i> Dr Guay — <i>St. Henri de Levis.</i> Frs Bourget — <i>St. Anselme.</i> Basile Plante, Biblio- thèque Paroissiale — <i>St. Michel de Belle- chasse.</i> * M Michel Bilodeau — <i>Saint George, Beauce.</i> M F Catelier, Ptre, Curé — <i>Lobinière.</i> Oct De la Chevrotière	<i>St. Jean de Somerset.</i> J R Rousseau — <i>Arthabaskaville.</i> * P H Suzor, Ptre, Curé — <i>Wotton.</i> * Dr J Forest — <i>Stanstead.</i> A D Limoges, Ptre, Curé — <i>Ely, (Sud.)</i> M Pigeon, Ptre, Curé — <i>Farnham, (Ouest.)</i> J Monplaisir — <i>Acton.</i> L E Marchand C A L McClure — <i>St Hyacinthe.</i> D G Morrison F X Laforce L G Delorimier P E Leclère, Sénior P E Leclère, Junior Trefflé Picard, Institu- teur M Brodeur, Collège Dr W French, fils — <i>St Jean, (Dorchester.)</i> F Perrault E Morelle H E Forbes Ed Lessard Et Guillot J F Mc G DesRivières	St. Jean Chrysostôme de Chateauguay. Rév L L Pominville Alfred Leriche — <i>Sainte Anne de la Poca- tière.</i> Onésime Carrière, Ecole d'Agriculture Pantaléon Begin, Etud, Collège — <i>Rivière-Ouelle.</i> Louis Frenette — <i>Trois Pistoles.</i> Thomas Pelletier, Mar- chand — <i>Rimouski.</i> J Bte Derome, Archi- tecte et I C — <i>Matane.</i> Oct Gonlet, Instituteur — <i>Grande Rivière, Gaspé.</i> * M Desjardins, Ptre, Curé — <i>(Rivière aux Renards) Gaspé</i> M L'abbé J B Blouin, Ptre, Curé Hospice Dechène — <i>Memramcook, Co. West-Moreland, N. B.</i> Rév F X S Lafrance — <i>Rustico, P. E. Island.</i> Rév Geo A Belcourt <i>Belle Alliance, P. E. Island</i> Rév Sylvain Pery
* M J B Bourgeois * M Duhaut, Ptre, Curé F David, Etd en Droit Ant Bourret Léandre Rivard Flavien Lavallée M Loranger, Ptre, Curé Dr Jos Renaud, T H Matte F X David, N P Arthur Laviolette	<i>Chatham, C. E.</i> C A LeFrançois, Cushing, P O — <i>Coteau du Lac.</i> Alfred Beaudet — <i>Rigaud.</i> Napoléon Mongenais — <i>Montebello, C E</i> * J L Taillefer — <i>Ottawa (Cité.)</i> Jos F Laroque, Hôpital Général — <i>Woonsocket, Rhode- Island, U S</i> Ed Normandin, — <i>Point Levi, Ouest.</i> Dr Guay — <i>St. Henri de Levis.</i> Frs Bourget — <i>St. Anselme.</i> Basile Plante, Biblio- thèque Paroissiale — <i>St. Michel de Belle- chasse.</i> * M Michel Bilodeau — <i>Saint George, Beauce.</i> M F Catelier, Ptre, Curé — <i>Lobinière.</i> Oct De la Chevrotière	<i>St. Jean de Somerset.</i> J R Rousseau — <i>Arthabaskaville.</i> * P H Suzor, Ptre, Curé — <i>Wotton.</i> * Dr J Forest — <i>Stanstead.</i> A D Limoges, Ptre, Curé — <i>Ely, (Sud.)</i> M Pigeon, Ptre, Curé — <i>Farnham, (Ouest.)</i> J Monplaisir — <i>Acton.</i> L E Marchand C A L McClure — <i>St Hyacinthe.</i> D G Morrison F X Laforce L G Delorimier P E Leclère, Sénior P E Leclère, Junior Trefflé Picard, Institu- teur M Brodeur, Collège Dr W French, fils — <i>St Jean, (Dorchester.)</i> F Perrault E Morelle H E Forbes Ed Lessard Et Guillot J F Mc G DesRivières	St. Jean Chrysostôme de Chateauguay. Rév L L Pominville Alfred Leriche — <i>Sainte Anne de la Poca- tière.</i> Onésime Carrière, Ecole d'Agriculture Pantaléon Begin, Etud, Collège — <i>Rivière-Ouelle.</i> Louis Frenette — <i>Trois Pistoles.</i> Thomas Pelletier, Mar- chand — <i>Rimouski.</i> J Bte Derome, Archi- tecte et I C — <i>Matane.</i> Oct Gonlet, Instituteur — <i>Grande Rivière, Gaspé.</i> * M Desjardins, Ptre, Curé — <i>(Rivière aux Renards) Gaspé</i> M L'abbé J B Blouin, Ptre, Curé Hospice Dechène — <i>Memramcook, Co. West-Moreland, N. B.</i> Rév F X S Lafrance — <i>Rustico, P. E. Island.</i> Rév Geo A Belcourt <i>Belle Alliance, P. E. Island</i> Rév Sylvain Pery
MONTREAL. F X Langelier, 221, rue St Charles Borromée Adolphe L'Evêque, 28, Petite rue St Jacques Alfred Dubord, Bureau de la Fabrique F Barnabé, aux soins de Céphas Galarneau, 151, rue St Paul R Camirand, 133, rue St Paul J G A Leblanc, chez M. L Perry et Cie, 55, rue St Laurent	<i>Chatham, C. E.</i> C A LeFrançois, Cushing, P O — <i>Coteau du Lac.</i> Alfred Beaudet — <i>Rigaud.</i> Napoléon Mongenais — <i>Montebello, C E</i> * J L Taillefer — <i>Ottawa (Cité.)</i> Jos F Laroque, Hôpital Général — <i>Woonsocket, Rhode- Island, U S</i> Ed Normandin, — <i>Point Levi, Ouest.</i> Dr Guay — <i>St. Henri de Levis.</i> Frs Bourget — <i>St. Anselme.</i> Basile Plante, Biblio- thèque Paroissiale — <i>St. Michel de Belle- chasse.</i> * M Michel Bilodeau — <i>Saint George, Beauce.</i> M F Catelier, Ptre, Curé — <i>Lobinière.</i> Oct De la Chevrotière	<i>St. Jean de Somerset.</i> J R Rousseau — <i>Arthabaskaville.</i> * P H Suzor, Ptre, Curé — <i>Wotton.</i> * Dr J Forest — <i>Stanstead.</i> A D Limoges, Ptre, Curé — <i>Ely, (Sud.)</i> M Pigeon, Ptre, Curé — <i>Farnham, (Ouest.)</i> J Monplaisir — <i>Acton.</i> L E Marchand C A L McClure — <i>St Hyacinthe.</i> D G Morrison F X Laforce L G Delorimier P E Leclère, Sénior P E Leclère, Junior Trefflé Picard, Institu- teur M Brodeur, Collège Dr W French, fils — <i>St Jean, (Dorchester.)</i> F Perrault E Morelle H E Forbes Ed Lessard Et Guillot J F Mc G DesRivières	St. Jean Chrysostôme de Chateauguay. Rév L L Pominville Alfred Leriche — <i>Sainte Anne de la Poca- tière.</i> Onésime Carrière, Ecole d'Agriculture Pantaléon Begin, Etud, Collège — <i>Rivière-Ouelle.</i> Louis Frenette — <i>Trois Pistoles.</i> Thomas Pelletier, Mar- chand — <i>Rimouski.</i> J Bte Derome, Archi- tecte et I C — <i>Matane.</i> Oct Gonlet, Instituteur — <i>Grande Rivière, Gaspé.</i> * M Desjardins, Ptre, Curé — <i>(Rivière aux Renards) Gaspé</i> M L'abbé J B Blouin, Ptre, Curé Hospice Dechène — <i>Memramcook, Co. West-Moreland, N. B.</i> Rév F X S Lafrance — <i>Rustico, P. E. Island.</i> Rév Geo A Belcourt <i>Belle Alliance, P. E. Island</i> Rév Sylvain Pery

* Les noms marqués d'un astérisque ont été omis par inadvertance dans la première liste d'abonnés.

LE FOYER CANADIEN

RECUEIL publié du 1er au 5 de chaque mois, par livraison de 32 pages in-octavo, et rédigé, dans l'intérêt exclusif de la littérature, par une association de LITTÉRATEURS CANADIENS, sous la direction de MM. Pabbé J. B. A. Ferland, L. J. C. Fiset, A. Gérin-Lajoie, Pabbé H. R. Casgrain et F. A. H. LaRue.

**Prix de l'abonnement: Une Piastre par an, payable d'avance.
L'abonnement date du 1er Janvier de chaque année.**

LES NOUVEAUX ABONNÉS

RECEVRONT EN S'ABONNANT

LE VOLUME DE PRIME

et les livraisons de Janvier, Février, Mars et Avril.

On s'abonne à Montréal, chez MM. Fabre et Gravel, libraires, et à Québec, chez M. Desbarats, coin des rues Ste. Anne et des Jardins, chez M. T. H. Hardy et M. E. R. Fréchette, libraires, Haute-Ville.

TOUTE COMMUNICATION, relative à l'administration du Recueil, doit être adressée à GEO. DESBARATS, Junior, Ecr., Québec, Gérant du *Foyer Canadien*.

LES

ANCIENS CANADIENS

EN VENTE:

A Québec: Chez M. DESBARATS,

“ “ “ T. H. HARDY,

“ “ “ E. R. FRÉCHETTE.

A Montréal: Chez MM. FABRE ET GRAVEL.

PRIX \$1.00

Aux Abonnés du Foyer Canadien 75 Cents.

N. B.--Chaque Abonné n'aura droit qu'à un exemplaire à ce prix.